

Note

sur l'identification des causes profondes à l'origine des barrières identifiées

Le GWP, en collaboration avec ses partenaires, met en œuvre le programme de Leadership mondial pour l'eau dans un Climat changeant (GWL), avec le soutien du gouvernement du Royaume-Uni, par l'intermédiaire du Foreign and Commonwealth Development Office (FCDO). L'objectif du programme GWL est de renforcer le leadership et la collaboration en matière de gouvernance des ressources en eau aux niveaux national et mondial, en plus de soutenir l'environnement propice à des services en Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) résilients et durables.

Dans le cadre du programme, le GWP soutient un processus de changement multipartite inclusif et participatif mené par le gouvernement afin d'identifier les contraintes systémiques et financières dans la gestion des ressources en eau et de définir des stratégies pour les surmonter. Pour la mise en œuvre du Programme au niveau national, le GWP s'appuie sur le Partenariat National de l'Eau de la RCA pour aider les institutions gouvernementales à progresser vers les résultats du programme.

Dans le cadre du lancement du programme leadership mondial pour l'eau dans un climat changeant en République Centrafricaine, un atelier de consultation des parties prenantes a été organisé en juin 2022, afin d'identifier les défis et des principaux obstacles systémiques liés à la gestion intégrée des ressources en eau et à l'intégration du genre. Lors des travaux de groupe, les obstacles suivants ont été identifiés :

- La faible application des textes/Documents en vigueur
- L'absence d'un système optimum de suivi des ressources en eau
- La mauvaise répartition des ressources humaines
- La faible adéquation entre le budget national alloué et les problèmes à résoudre

Chaque barrière identifiée a été associée à un groupe de travail qui se rencontre mensuellement au cours d'une année, pour proposer des solutions aux barrières identifiées et de développer des stratégies de réponse afin de surmonter les barrières identifiées pour garantir la résilience au climat et la sécurité en eau, en accordant une attention particulière aux approches transformatrices pour le genre.

Les travaux des groupes de travail qui se sont tenus d'octobre 2022 à mars 2023, sous la facilitation de l'équipe du programme et sur la base des documents mis à leur disposition ont permis d'identifier et de prioriser les causes profondes à l'origine des barrières identifiées.

Ainsi, les causes profondes identifiées et priorisées s'articulent autour des points suivants :

1. Faible application des textes/documents en vigueur :

1. Absence de textes d'application de certaines lois
2. Incohérence de certains textes
3. Chevauchement de compétences
4. Absence de vulgarisation des textes et documents en vigueur
5. Incompétence/qualification de certains responsables en charge d'application des textes
6. Impunité dont jouissent certains responsables en charge d'application des textes
7. Corruption
8. Fragilité du pays à la suite des multiples crises

Lors de leurs trois premières réunions de travail, les différents groupes de travail ont finaliser la structuration et la priorisation des causes profondes à l'origine des barrières identifiées, comme suit :

	Causes profondes à l'origine des barrières identifiées	Structuration et la priorisation des causes profondes à l'origine des barrière identifiée
Groupe 1	Faible application des textes/documents en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de textes d'application de certaines lois ; • Incohérence de certains textes ; • Chevauchement de compétences ; • Absence de vulgarisation des textes et documents en vigueur • Incompétence/qualification de certains responsables en charge d'application des textes • Impunité dont jouissent certains responsables en charge d'application des textes • Corruption • Fragilité du pays suite aux multiples crises

2. L'absence d'un système optimum de suivi des ressources en eau

1. Chevauchement des compétences entre structures de l'Etat,
2. Absence de structure de coordination
3. Manque de ressources financières pour assurer la maintenance et le renouvellement des outils de suivi des ressources en eau
4. Insuffisance des ressources financières pour couvrir correctement les charges liées au suivi des ressources en eau
5. Insuffisance des ressources humaines pour mettre en place et opérationnaliser le système de suivi.

	Causes profondes à l'origine des barrières identifiées	Structuration et la priorisation des causes profondes à l'origine des barrière identifiée
Groupe 2	L'absence d'un système optimum de suivi des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> • Chevauchement des compétences entre structures de l'Etat, • Absence de structure de coordination • Absence d'un système d'information sur les ressources en eau • Manque de ressources financières pour assurer la maintenance et le renouvellement des outils de suivi des ressources en eau • Insuffisance des ressources financières pour couvrir correctement les charges liées au suivi des ressources en eau • Insuffisance des ressources humaines pour mettre en place et opérationnaliser le système de suivi.

3. La mauvaise répartition des ressources humaines

1. Violation des textes en vigueur
2. Népotisme/ laxisme
3. Clientélisme
4. Manque de renforcement de capacité de certains responsables en charge des ressources humaines
5. Incompétence de certains responsables en charge des ressources humaines

	Causes profondes à l'origine des barrières identifiées	Structuration et la priorisation des causes profondes à l'origine des barrière identifiée
Groupe 3	La mauvaise répartition des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Violation des textes en vigueur • Népotisme/ laxisme • Clientélisme • Faible niveau de renforcement de capacité de certains responsables en charge des ressources humaines • Incompétence de certains responsables en charge des ressources humaines

4. La faible adéquation entre le budget national alloué et les problèmes à résoudre

1. Faible stratégie de mobilisation des ressources
2. Non application du principe préleveur/pollueur-payeur
3. Faible niveau du partenariat public privé dans le secteur de l'eau
4. Manque de volonté politique
5. Faible mobilisation des fonds propres
6. Baisse de l'aide publique au développement

	Causes profondes à l'origine des barrières identifiées	Structuration et la priorisation des causes profondes à l'origine des barrière identifiée
Groupe 4	La faible adéquation entre le budget national alloué et les problèmes à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de stratégie sectorielle de mobilisation des ressources financières • Non application des principes préleveur-payeur et pollueur-payeur • Faible niveau du partenariat public privé dans le secteur de l'eau • Manque de volonté politique • Faible mobilisation des fonds propres • Baisse de l'aide publique au développement

Les prochaines étapes des travaux de groupes de travail consisteront à l'identification des options de réponse qui pourraient permettre d'adresser les barrières et leurs causes profondes en vue de déterminer un plan de financement qui peut, de manière réaliste, soutenir les actions de réponse.